



COMMUNICATION MUNICIPALE

VŒUX DU MAIRE DU VENDREDI 05 JANVIER 2018

Madame la Conseillère Départementale, Monsieur le Conseiller Départemental, Mesdames et Messieurs les élus municipaux, Mesdames et Messieurs les représentants des services publics, Mesdames et Messieurs les chefs d'établissements scolaires, Mesdames et Messieurs les responsables d'associations, Mesdames et Messieurs les représentants de la paroisse, Mesdames les correspondantes de presse, Mesdames et Messieurs les employés municipaux, chers Saint Jurauds.

Daniel Perotti, Président de la CCPU est retenu par ailleurs. Il m'a demandé de bien vouloir excuser son absence.

L'équipe municipale et moi-même apprécions, une nouvelle fois, votre présence en nombre à cette cérémonie qui marque le passage à l'année 2018 même si nous savons que vous n'avez pas attendu, et heureusement, cette soirée pour fêter comme il se doit le nouvel an.

C'est toujours agréable pour nous de vous avoir, rassemblés, dans notre salle communale pour ce moment traditionnel et convivial. Nous le recevons, je l'ai souvent dit, comme un véritable encouragement et comme une preuve de l'intérêt que vous portez à notre chère commune.

L'année 2017 a été marquée sur le plan national par un profond renouvellement politique. De nombreuses réformes déjà engagées par le nouveau Président de la République, ou à venir, auront des répercussions importantes sur l'espace communal. Beaucoup de maires sont inquiets des efforts encore demandés. Il est vrai que lorsque l'on est à la tête d'une collectivité on est bien placé pour savoir que l'argent est souvent le nerf de la guerre pour servir convenablement ses administrés.

Pour ma part, je reste pragmatique et donc, pour l'instant, ni trop inquiet, ni trop optimiste. L'an prochain, nous pourrons je crois, mieux juger des impacts.

Mais revenons à des choses plus locales :

Cette année encore nous n'avons pas touché à l'impôt malgré nos investissements, des temps instables et des perspectives difficiles à appréhender.

Nous avons poursuivi les travaux liés à l'accessibilité, et ce, conformément à la réglementation concernant les établissements recevant du public : à l'école, à la mairie, à la salle rue de Thiers, à l'église, au stade, aux sanitaires publics, etc. Bien des choses restent encore à réaliser dans ce domaine.

Nous avons également refait le revêtement de surface des deux terrains de tennis. Il était temps d'intervenir pour éviter une irréversible situation. Une partie du grillage a été également remplacée.

Avec la CCPU et le Conseil Départemental nous avons continué les travaux de réfection de notre voirie qui compte plus de 40 km si l'on évoque seulement la voirie revêtue d'enrobé.

Concernant l'assainissement nous venons de terminer des travaux rue de Thiers qui consistaient à remplacer une partie de réseau et à refaire un déversoir d'orage.

En matière de sécurité incendie, nous avons également entièrement remis en état la réserve d'eau «d'Arpheuille» et remplacé un poteau vers l'ancienne gare.

Les espaces verts à proximité de la place du Chêne ont été totalement requalifiés. L'aménagement réalisé est plus contemporain et nous avons la satisfaction de n'avoir que de bons retours.

Le pavillon de chasse a été inauguré en octobre et je salue une nouvelle fois l'énergie des membres de l'ACCA ayant permis la réalisation d'un bâtiment dont la qualité fut soulignée par toutes les autorités présentes.

Avec le SIEL et la CCPU nous sommes arrivés au terme de la mise en place de la fibre optique sur la commune. Chacun peut désormais demander le raccordement.

Le site de proximité et le syndicat d'initiative se sont installés au rez-de-chaussée de l'ex bâtiment perception et la CCPU a déménagé, ces jours, ses bureaux à l'étage du même bâtiment. Ces services seront dorénavant placés en centralité et plus accessibles. À noter que le conseil communautaire et ses 27 délégués continueront à se réunir une fois par mois au site du Château.

Le stage « foot jeunes Hervé REVELLI » fut un succès et nous le reconduirons sur 2 semaines en juillet prochain.

Au camping nous avons acquis un mobil-home et sa terrasse ainsi qu'alimenté en réseaux 4 emplacements destinés à recevoir des habitations légères de loisirs. Nous avons ainsi inauguré notre mini pelle, certes achetée d'occasion, mais en parfait état.

J'en profite pour souhaiter la bienvenue à M. BURCKEL qui, à l'issue d'une procédure complexe de délégation de service public, s'est vu attribué l'exploitation du camping, du snack, du mini-golf et des tennis. Il a débuté cette saison et prépare d'ores et déjà la prochaine.

Je souhaite également la bienvenue à Madame FRAGNE nouvelle directrice de l'école publique qui remplace Madame LEON, à Madame CHAMBRIARD nouvelle directrice de l'école Sacré Cœur qui succède à Madame VIAL, à Madame JAILLER nouvelle gestionnaire au collège Le Breuil et à Madame POCOVELLO nouvelle assistante qui remplacent respectivement Mesdames ABREU et VALLAS à qui nous disons « bonne retraite ». J'ai aussi une pensée pour le Père DAVID qui a quitté cet été la paroisse poursuivant son parcours. Bienvenue aussi au Major BASSOT qui commande désormais la brigade de Saint-Just épaulé par l'Adjudant-chef RIGAUD.

Il convient également de souligner le début de l'activité de l'entreprise de recyclage de plastiques RECYTEP installée sur l'ex site BONCHE et dirigée par M. FONTAINE. Déjà plusieurs salariés ont été embauchés et 3 autres devraient l'être en 2018.

Nous saluons aussi Mesdames GROS et SABOUL qui, à « la Condamine », font et vendent fromages et pain. Un magasin bio pourrait d'ailleurs prochainement s'implanter en cœur de village et vendre divers produits.

Nous avons vu ouvrir deux fleuristes : Madame BOST au bourg et Madame VALLORGE « aux Rivières ». Hélas, Madame VALLORGE se voit contrainte de recentrer toute son activité sur son magasin de RIORGES et va tout prochainement nous quitter, contexte économique oblige.

Solenne FARJON et Jérôme TESTOLIN ont installé leur activité d'achat / vente de lego rue de Vichy. La « Maison d'être » rue du Forez a été reprise par Madame Hélène CATELAND.

Tout dernièrement nous avons accueilli Madame STRIFFLING ostéopathe qui s'installe rue de Vichy. Madame BERT-TOINON a intégré la maison de santé en qualité de sage-femme où elle exerce périodiquement.

Laureene MESHBAH, pédicure-podologue travaille désormais aux côtés de Céline DESSEIGNE.

Le Docteur Laurie VIALARD s'est également installé à la maison de santé.

À toutes et tous je souhaite, au nom de toute l'équipe municipale, pleine réussite.

Je ne peux que les remercier et les féliciter d'avoir choisi Saint-Just pour leur implantation.

Quant à nous tous, nous ne pouvons que nous féliciter d'avoir, dans un village de notre taille, encore de nombreux commerces, services, activités, surtout lorsque l'on connaît les pratiques d'achat d'aujourd'hui : évasion commerciale vers les supermarchés urbains, internet, etc.

Repenser à la rue d'Urfé telle que nous l'avons connue ne sert à rien (c'est perdre son temps). Là encore, mieux vaut être pragmatique. D'ailleurs, dès lors que l'on trouve pratiquement tout, faut-il souhaiter, dans le contexte des nouvelles pratiques d'achat évoqué, avoir des concurrences de nature à potentiellement déstabiliser les commerces ou services qui fonctionnent ? C'est sans doute une affaire d'équilibre. C'est au moins un sujet qui mérite réflexion même si, bien entendu, nous restons attentifs à toute initiative et resterons facilitateurs auprès des porteurs de projets.

Nous ne pouvons que nous féliciter d'avoir presque toutes les entreprises du bâtiment mais aussi des agriculteurs, des banques, des assurances, une agence d'intérim, deux garagistes, un vendeur / réparateur de machines agricoles, Gamm Vert, Carrefour Contact, le petit Casino, les commerces dits « de bouche », un marché hebdomadaire, un magasin de vêtements, des coiffeuses, deux sites de distribution de carburant, une entreprise de pompes funèbres, un producteur de miel, une caviste, plusieurs bars dont un bar/ tabac / presse, un bar / presse et un bar / PMU, un bureau de tabac / cadeaux / presse et jeux, une quincaillerie, un magasin papeterie / cadeaux / articles scolaires, un fabricant de matelas en laine, un antiquaire, une fleuriste, un artiste sculpteur, deux structures taxis, une déchetterie, divers services à la personne mais aussi une étude notariale, l'annexe d'un cabinet de géomètres, un vétérinaire, etc.

Nous ne pouvons que nous féliciter d'avoir, dans un village de notre taille, de tels services médicaux et paramédicaux : deux médecins, deux dentistes, deux pharmacies, trois cabinets infirmiers, un kinésithérapeute, deux pédicures- podologues, une sage-femme, un petit centre de psychiatrie pour enfants annexe de l'hôpital de Roanne qui reçoit périodiquement au Pré Portailier, une ostéopathe, un EHPAD de 91 lits, une caserne de sapeurs-pompiers, un service d'ambulances, le SSIAD et l'ADMR venant compléter le soin et le service à la personne .

Nous ne pouvons que nous féliciter d'avoir deux collèges, deux écoles, une maison d'enfants à la Bruyère, la Poste, la gendarmerie, une antenne du Conseil Départemental, le siège de la CCPU et du Syndicat Mixte des Monts de la Madeleine, le site de proximité, le relais transport, le relais d'accueil petite enfance, le centre de loisirs, la bibliothèque municipale, l'école de musique, le syndicat d'initiative, l'artisanat, etc.

Nous ne pouvons que nous féliciter d'avoir une quarantaine d'associations qui participent à la vie du village. Je salue d'ailleurs les bénévoles qui ne comptent ni leurs efforts, ni leur temps et ni parfois leur argent.

Nous ne pouvons que nous féliciter de voir l'entreprise Richard investir dans la construction d'un magnifique siège.

Nous ne pouvons que nous féliciter de voir la fromagerie d'Urfé s'agrandir en même temps que grandit sa notoriété. J'en veux pour preuve sa récompense au dernier salon de l'agriculture.

Nous ne pouvons que nous féliciter de l'investissement réalisé par la boulangerie/pâtisserie.

Nous ne pouvons que nous féliciter d'avoir une entreprise, MVP, qui vend ses tissus aux plus grands couturiers du monde et de voir d'autres sociétés prospérer et se créer sur la commune.

Nous ne pouvons que nous féliciter d'avoir des structures d'hébergement qui vont du gîte à la maison d'hôtes en passant par nos deux hôtels-restaurants de grande qualité sans oublier notre camping.

Nous ne pouvons que nous féliciter d'avoir une belle offre de logements avec Loire Habitat et OPHEOR mais aussi grâce aux biens mis à la location par les particuliers.

Nous ne pouvons que nous féliciter d'avoir un complexe touristique et sportif comprenant le camping précédemment évoqué, une piscine, un snack, deux courts de tennis, un mini-golf, une piste d'athlétisme, deux terrains de football le tout dans un cadre exceptionnel propice au VTT, la randonnée, etc.

C'est ce tout, dans ce cadre, véritable atout essentiel à notre bien vivre et à l'avenir économique du village, qu'il nous faut préserver.

Pour cela, il faudra continuer à lutter contre les nombreux investisseurs du vent qui ont pris le Pays d'Urfé pour cible et qui multiplient les tentatives auprès des élus de nos communes.

L'année 2017 nous a apporté une bonne nouvelle puisque le Préfet a refusé l'autorisation d'exploiter les machines envisagées sur Chérier et La Tuilière. Le projet avait donc bel et bien ses limites ! Il nous faut cependant encore rester vigilants.

Je le dis à mes collègues élus du territoire et tentés car nous savons que des actions sont encore menées ici et là. Toujours les mêmes arguments sont mis en avant. Nous n'avons eu de cesse de les démonter, aidés de spécialistes et encouragés par un nombre croissant de citoyens. *« L'environnement est bien loin de la préoccupation de ceux qui bousculent notre porte. Leurs divers intérêts financiers sont beaucoup plus présents ».*

A ce stade de mon intervention il est temps d'aborder l'année 2018.

Nous continuerons les travaux d'accessibilité.

Nous réaliserons un terrain multisports qui sera implanté à côté des tennis. Cet équipement complétera le complexe et son attractivité. Il nous aidera aussi à obtenir le label « village sport - nature » auquel nous prétendons pour bénéficier d'un peu plus de notoriété dans le domaine du sport et de notre cadre naturel. Nous savons avoir le soutien de nos Conseillers Départementaux.

Nous comptons aussi poursuivre l'aménagement d'espaces publics en mettant en valeur encore d'autres secteurs de la commune.

Des travaux de sécurité seront réalisés vers la piscine. Ils consisteront notamment à mieux canaliser les flux piétons et véhicules et à recalibrer le virage. Bien entendu d'autres interventions d'entretien de voirie sont programmées.

Il nous faudra aussi lancer l'étude globale visant à préserver et restaurer dans le temps, la chapelle « Notre Dame du Château ». Nous avons retenu un cabinet d'architectes du patrimoine (ARCHIPAT accompagné d'un économiste et d'une spécialiste des fresques). Nous sommes en contact avec la DRAC, le Conseil Départemental. Il s'agit, bien sûr de pérenniser le bien, mais aussi de « garder la main » la chapelle pouvant toujours passer « d'inscrite » à « classée » pour améliorer sa protection au titre des monuments historiques. Les pouvoirs publics pourraient alors se substituer à la commune et réaliser des travaux à la charge de celle-ci. Mieux vaut donc gérer nous-mêmes le sujet.

Nous allons aussi mettre en place l'adressage dans la foulée de l'arrivée de la fibre. Ainsi les fournisseurs d'accès les plus importants devraient venir se positionner sur le territoire, certains en ayant fait une condition. Par ailleurs, ce sera un véritable plus pour les secours ou divers services de livraison. Attention toutefois : l'adressage ne se traduira pas par un numéro sur votre bien. Il sera dans un premier temps « virtuel », c'est à dire que votre bien sera administrativement rattaché à un numéro et à un nom de voie permettant une localisation aisée. Cette formule limite le coût car, avec une numérotation matérielle, la facture s'élevait à 70 000 euros. Nous travaillons sur le sujet, aidés par la Poste que nous avons retenue pour nous accompagner et notamment pour vous rendre visite, le moment venu, afin de vous expliquer plus en détail les choses.

Avec nos Conseillers Départementaux nous continuerons à traiter de la couverture mobile de sorte à améliorer ce service indispensable de nos jours.

Je voudrais aussi vous parler de notre gendarmerie. Nous avons récemment reçu le Lieutenant-colonel Romain PASCAL qui commande le groupement de la Loire. Il nous a confirmé que la gendarmerie route de Maillet n'était pas du tout menacée et qu'il allait même rentrer en contact avec le directeur de Loire Habitat, propriétaire du bâtiment, pour envisager quelques travaux de confort et de mise aux normes. C'est un soulagement car le sujet du maintien des services publics revient souvent.

Je me dois aussi de vous indiquer que la CCPU devrait revoir le système de ramassage des ordures ménagères, les résultats du tri étant parmi les plus mauvais du roannais. Une communication sera faite à l'échelle des onze communes. Il est envisagé, dans l'objectif de responsabiliser chacun, que des bacs soient distribués à chaque foyer. Il n'y aurait plus de containers communs (ni la possibilité - sauf exception - de sortir de simples sacs). La fréquence du ramassage devrait-elle aussi être revue mais toutefois adaptée en fonction de certaines activités.

Pour rester sur le thème de l'intercommunalité l'année 2018 sera, une nouvelle fois, celle dite du « statu quo ». La CCPU restera donc dans l'actuelle configuration à 11 communes. Inutile de revenir sur les nombreux arguments que nous avons développés et qui plaidaient pour une intégration de la CCPU à Roannais-Agglomération. Les communes de Juré, Crémeaux et St-Priest-la-Prugne étaient d'ailleurs sur la même position. Ce que l'on peut affirmer aujourd'hui c'est qu'aucune des 11 communes ne veut rester dans l'actuelle situation. Les choses se feraient donc dorénavant « à la commune » ce qui transforme l'affaire en véritable casse-tête y compris pour les services de l'état.

Encore un sujet :

L'agriculture : nous sommes bien démunis au niveau local pour changer les choses mais je souhaite que le nouveau gouvernement parvienne à préserver ce monde dont nous sommes pour la plupart issus. Il doit redevenir un élément structurant de notre économie locale et nationale, de nos paysages, de nos assiettes et plus encore de notre histoire. Il faudra pour cela, sans doute, trouver de meilleurs équilibres et passer par une très large réflexion. Le monde agricole devra certainement aussi se réinterroger. Je sais : « facile à dire ».

Je terminerai en remerciant ceux qui nous ont accompagnés : l'État, la Région, le Département et nos Conseillers Départementaux ici présents, l'Agence de l'Eau mais aussi Yves NICOLIN et Maurice VINCENT au travers de leur enveloppe parlementaire.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année 2018.

Pascal PONCET
Maire de Saint-Just-en-Chevalet